

A l'attention des membres du
comité culture, patrimoine et
UNESCO

COMPTE-RENDU

Numéro et service émetteur : Comité culture, patrimoine et UNESCO

Objet : 3^{ème} réunion du comité en mix en présence et à distance

Date : 6 janvier 2022

Dossier suivi par : François HUOT-MARCHAND, secrétaire de séance

Personnes présentes :

Jean-Michel MARCHAND, ancien président du conseil d'administration de l'IFCE
Thierry GAUSSERON, administrateur général du château de Versailles
Colonel Gabriel CORTES, commandant de régiment à la garde républicaine
Xavier LIBBRECHT, bibliothèque mondiale du cheval
Ludovic de VILLELE, président de l'association des amis du Cadre noir
Alain FRANCQUEVILLE, président de la mission française pour la culture équestre
Frédéric BOUIX, délégué général de la fédération française d'équitation
Xavier de MOULINS, conseil départemental de Vendée
Frédéric DAMBIER, direction des sports, ministère délégué aux sports
Agnès RIMBERT, DGPE, ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Pascal LIEVAUX, ministère de la culture
Jean-Roch GAILLET, directeur général de l'IFCE
Florence MEA, directrice générale adjointe de l'IFCE
Didier GARNIER, président du comité culture, patrimoine et UNESCO
Lieutenant-colonel Thibaut VALETTE, écuyer en chef du Cadre noir
François HUOT-MARCHAND, adjoint à l'Écuyer en chef du Cadre noir, secrétaire du comité.

Personnes excusées :

Alain BAHUCHET, association française d'attelage
François LUCAS, mission française pour la culture équestre
Maurice GALLE, Cheval Passion
Jean-Daniel MENARD, Conseil départemental de Vendée

Guillaume POITRINAL, Fondation du patrimoine
Pierre TRIBON, ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Valérie PERLES, ministère de la culture

Ordre du jour

1. Retour sur la consultation du prochain COP (message du 17/08/2021) ;
2. Retour sur la proposition de guide d'animation des groupes de travail ;
3. Prise de connaissance de la rédaction « pré-finale » du rapport périodique UNESCO relatif à l'ETF ;
4. Etablissement d'un programme de travail 2022 pour les neuf groupes de travail.

Relevé de décisions et déroulé de la réunion

1. Introduction

- Accueil par MM. GARNIER ET GAILLET ;
- M. Frédéric DAMBIER siège en qualité de représentant du ministère délégué aux sports, M. Marc LEMERCIER ayant été nommé récemment à une autre fonction (DRAJES Guadeloupe) ;
- Information concernant le départ de M. Franck BARLET et présentation de François HUOT-MARCHAND qui sera positionné sur une partie de ses attributions (la définition des périmètres de son rôle est en cours). François HUOT-MARCHAND assurera le secrétariat de la réunion en cette occasion.

2. Retour sur la consultation du prochain COP (message du 17/08/2021) ;

- Information de M. Éric LECLERC sur le phasage des travaux de consultation pour le COP ;
- L'échéancier envisage la signature du COP 2023-2027 avant la fin 2022 car il sera d'application dès le 1^{er} janvier 2023 ;
- Travail d'amendements du document « COP 23-27 enjeux et mission patrimoniales » ;
 - o Item #1 « pérennité comité » ;
Alain FRANQUEVILLE : Faire mention des relations avec la Mission Française pour la Culture Equestre (MFCE) ;
M. Pascal LIEVAUT appuie cette demande ;
→ M. Alain FRANQUEVILLE se charge d'envoyer une formulation ;
 - o Item #2 « promotion de l'ETF » ;

- **ajouter « et des formateurs » à la fin de la phrase « Intégrer l'ETF dans les différents diplômes et cursus de formation des équitants » ;**
- Item #3 « rôle du cadre noir » ;
Besoin d'insister sur la notion de dressage des chevaux (Didier GARNIER et LtC Thibaut VALLETTE) ;
 - **reformuler troisième phrase : « Dresser des chevaux et les maintenir au plus haut niveau d'excellence pour performer au plus haut niveau sportif » ;**
 - **dissocier art équestre et sport (5^{ème} phrase) en laissant « Présenter un art équestre au plus haut niveau » ;**
- Item #4 « haras nationaux » :
Agnès RIMBERT « où situer le signifiant « élevage » dans ce document ? »
Consensus pour ne pas réduire les Haras Nationaux à l'attelage et à la sellerie.
 - **Eric LECLERC et François HUOT-MARCHAND proposeront une formulation ;**
- Item #5 « fond documentaire » :
Consensus pour faire mention de la bibliothèque mondiale du cheval (BMC) ;
M. Xavier LIBBRECHT indique que la BMC inventorie aujourd'hui près de 14 000 ouvrages, en rassemblant les fonds de l'IFCE, de Chantilly, de Deauville, Maisons-Alfort et des collections privées.
 - **M. LIBBRECHT fera une proposition de formulation.**
- Retour direction générale IFCE :
M. Jean-Roch GAILLET signale que dès la 1^{ère} visite des inspections générales des ministères chargé de l'agriculture et des sports en préparation du prochain COP, elles ont porté un fort intérêt à la dimension culturelle et patrimoniale des missions de l'IFCE. Les trois inspecteurs généraux ont montré beaucoup d'attention à l'existence du comité culture, patrimoine et UNESCO.
M. GARNIER salue cet intérêt porté à notre matière.
- Retour tutelle agriculture :
Agnès RIMBERT, pour le ministère chargé de l'agriculture, indique son accord avec les éléments portés dans le document.
Elle ajoute le colloque du premier avril 2022 à l'IFCE en lien avec présidence française de l'union européenne (PFUE) : « *Le cheval : un atout pour le monde* »

d'après en France et en Europe » (<https://www.ifce.fr/ifce/le-cheval-un-atout-pour-le-monde-dapres-en-france-et-en-europe-pfue/>)

→ Lors du groupe de pilotage du lundi 10 janvier, il sera proposé au d'évoquer une intervention du comité culture, patrimoine et UNESCO.

3. Retour sur la proposition de guide d'animation des groupes de travail ;

- M. François LUCAS voudrait être présent dans les deux groupes de travail « Intégration des principes de l'ETF dans les diplômes et formations des équitants » et « Bien-être animal, cheval, biodiversité, et attentes sociétales : quelles conséquences pour l'ETF ? » ;
- M. Alain FRANQUEVILLE est identifié dans tous les groupes, considérant le lien systématique entre les travaux du comité et la mission. Il organisera son travail auprès des groupes au regard des attributions liées à la MFCE.

4. Prendre connaissance de la rédaction « pré finale » du rapport périodique UNESCO relatif à l'ETF (M. Pascal LIEVAUT)

- Léger amendement du texte visant à lever l'ambiguïté entre ce qui relève du périmètre de l'Équitation de Tradition Française et ce qui se situe en périphérie ;
- Le dossier sera déposé le 7 janvier 2022 auprès de l'UNESCO ;
- Au moment du dépôt, le dossier sera transmis à l'IFCE pour archivage et information ;
- M. GARNIER évoque le processus en cours dans la communauté des manadiers pour une valorisation de leur patrimoine. Cette démarche pourrait alors être soutenue si les valeurs prônées concordent avec celles de l'ETF ;
- Le comité insiste sur le fait d'identifier ce qui relèverait du « 1^{er} cercle » directement lié à l'ETF, et des cercles extérieurs ;
- M. GARNIER mentionne que le comité sera chargé de rechercher les valeurs communes entre l'ETF et les méthodes de menage et d'étudier l'extension de la communauté dans cette discipline de l'attelage ;
- Les attendus de l'UNESCO résident dans l'identification des patrimoines et leur rayonnement, mais aussi (et surtout ?) dans la démonstration que les patrimoines immatériels culturels sont en cohérence avec les enjeux sociétaux actuels.

5. Etablir un programme de travail 2022 pour les neuf groupes de travail (GW)

- GW : « Valorisation du patrimoine hippomobile, dont attelage de tradition et ETF » :

M. BAHUCHET s'est appuyé sur les travaux du projet VALOPAT.

Le groupe travaille en lien avec le conseil de l'emploi et de la formation dans le domaine des métiers associés à son thème.

- GW : « Quelle valorisation des sites cheval et/ou équestres remarquables, dont les Haras nationaux ? » :

M. MARCHAND a contacté les membres du groupe par message.

MME RENAULT et CARRIOU-FEINDOUNO sont toutes deux référents techniques du groupe de travail.

La question actuelle est « comment maintenir la marque Haras Nationaux dans des sites qui ont aujourd'hui d'autres vocations ? ». Un premier contact a été pris avec le général Emmanuel CHARPY, commandant les écoles militaires de Saumur et par ailleurs membre du conseil d'administration de l'IFCE.

Question à plus long terme : « comment fédérer et coordonner ce qui existe en Europe (exemple du European Stud Association) ? »

- GW « Intégration des principes de l'ETF dans les diplômes et formations des équitants » :

M. Frédéric BOUIX, évoque plusieurs points :

Le rôle du GW consiste surtout à définir les valeurs qui sont à chercher dans les différentes formations. Le lien avec le conseil de l'emploi et de la formation est évident car sa fonction serait l'accompagnement de la mise en œuvre de l'intégration de ces valeurs.

→ **le CEF attend justement des propositions de contenus et de valeurs émanant du comité.**

- GW « Les métiers du spectacle équestre et l'ETF » :

M. Maurice GALLE a pris contact avec Mme Marielle ZANCHI à Uzès pour lancer le GW qu'il anime, après Cheval Passion.

Est évoquée la formation « artistes équestres », organisée sur le site IFCE à Uzès.

→ **M. GARNIER propose d'instruire l'opportunité de participer au festival off d'Avignon.**

- Autres groupes: Didier GARNIER demande aux responsables des groupes de travail de rédiger en quelques lignes quelques orientations et projets d'ici la mi-février 2022.
- Xavier LIBBRECHT indique qu'il sollicitera Marie-Laure PERETTI pour une intervention au sujet de la bibliothèque mondiale du cheval en ouverture de la prochaine réunion du comité.

- Ludovic de VILLELE évoque les olympiades culturelles qui se déroulent en parallèle des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 (<https://www.paris2024.org/fr/olympiade-culturelle/>).
- **quelle peut-être la place de l'ETF et de la culture cheval dans les olympiades culturelles en 2024 ?**

6. Points divers

- Point de vigilance : le nombre de sujets abordés par le comité est très étendu, et il faut éviter les redondances d'activités afin de ne pas gaspiller d'énergies.
- **action à mener : actualisation les représentants de France PCI (en lien avec la direction générale)**

Prochaine réunion du comité prévue fin mai, début juin